

ESSONNE

GROUPE HOSPITALIER NORD-ESSONNE

N° d'ordre :  
**2024-01**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

**OBJET**

**Cession d'autorisation  
d'activité de l'imagerie  
sur le site de  
Longjumeau**

**Séance du 8 mars 2024**

..... \* .....

Présidente : **Madame GELOT**

Maire de la Ville de Longjumeau

**Membres présents ayant voix délibérative**

Madame Sandrine GELOT, maire de la commune de Longjumeau, Présidente du Conseil de Surveillance, Monsieur David ROS, maire de la commune d'Orsay, Vice-Président du Conseil de Surveillance, Madame Lucie SELLEM, représentante de l'EPCIC de la communauté d'agglomérations Paris Saclay, Docteur Alain HAUTEFEUILLE, représentant de la Commission Médicale d'Etablissement, Docteur Fouad DAOUDI, représentant de la Commission Médicale d'Etablissement, Monsieur Philippe LARQUIER, représentant du personnel désigné par les organisations syndicales, Madame Nathalie LE MENE, représentante du personnel désigné par les organisations syndicales, Monsieur Guy MALHERBE, personnalité qualifiée désignée par le Préfet de l'Essonne, Monsieur André GOHET, représentant des usagers désigné par le Préfet de l'Essonne, Madame Christiane LOOTENS, représentante des usagers désigné par le Préfet de l'Essonne.

**Membres présents ayant voix consultative**

Docteur Bruno FAGGIANELLI, président de la Commission Médicale d'Etablissement, Monsieur Richade FAHAS, représentant de la délégation départementale de l'Essonne de l'ARS Ile-de-France.

**Membres présents invités permanents**

Madame Ghislaine ALIZADEH, responsable de la Trésorerie de Longjumeau, Monsieur Serge BELLAICHE, masseur-Kinésithérapeute à Massy.

**Etaient excusés**

Monsieur Grégoire de LASTEYRIE, représentant de l'EPCIC de la communauté d'agglomérations Paris Saclay, Monsieur Michel BOURNAT, représentant du Conseil Départemental de l'Essonne, Madame Valérie TAGUEL, représentante de la CSIRMT, Monsieur Stéphane BAZILE, personnalité qualifiée désignée par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, Docteur Jean-Philippe PALLISER, Président du Comité d'éthique du Groupe Hospitalier Nord Essonne, Monsieur Frédéric BAYSSELANCE, représentant de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne.

**Assistent également à la séance**

Monsieur Cédric LUSSIEZ, directeur du GHNE,  
Madame Juliette BESSE, secrétaire Générale,  
Madame Léa CHAMPEAU, Directrice des finances,  
Madame Marguerite PONCE, coordonnatrice générale des Soins,  
Monsieur Renaud FEYDY, directeur du Projet Nouvel Hôpital,  
Monsieur Pierre KOUAM, directeur du Patrimoine et du Biomédical,  
Madame Sandrine EL OUAZZI, secrétaire de séance.

**Le Conseil de surveillance du Groupe Hospitalier Nord Essonne, au cours de sa séance du 8 mars 2024,**

**Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L. 6143-1 à L 6143-7 relatifs à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions du Conseil de surveillance et du Directoire,**

**Vu la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique,**

**Vu la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,**

**Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé,**

**Vu la décision n° 17-1242 du 29 août 2017 Directeur Général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France portant fusion des Centres hospitaliers des Deux Vallées et d'Orsay en un seul établissement dénommé « Groupe hospitalier Nord Essonne », à compter du 1er janvier 2018,**

**Après avoir entendu l'exposé du Directeur de l'établissement,**

**Compte tenu du vote auquel il a été procédé en séance, le conseil de surveillance,**

## **DELIBERE**

### **ARTICLE 1er :**

**De procéder à la cession de ses autorisations d'équipements matériels lourds d'imagerie en coupe du site de Longjumeau :**

- **un scanographe à utilisation médicale (scanner)**
- **un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM)**

### **ARTICLE 2 : Choix du repreneur**

L'autorisation d'activité est cédée au **cabinet Imagerie médicale 91**, avec possibilité de substitution à une société détenue par la SAS Gestion de plateau.

Ainsi fait et délibéré en séance, le 8 mars 2024.

Pour extrait certifié conforme du registre des Délibérations.

La Présidente du Conseil de Surveillance du Groupe  
Hospitalier Nord Essonne,

  
**Sandrine GELOT,**  
Maire de Longjumeau